

MASTER 2^{ÈME} ANNÉE GÉOGRAPHIE / DROIT SPÉCIALITÉ ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE ET PAYSAGE en contrat d'apprentissage



NIVEAU
DE DIPLÔME
BAC+5



LES PERSPECTIVES
MÉTIERS

- Chargé de missions,
- Chargé d'études environnement et paysage,
- Animateur plan climat,
- Conseiller juridique en environnement,
- Consultant en aménagement et développement de territoire,
- Cadre des collectivités territoriales,
- Consultant en environnement.



OÙ EXERCER
L'ACTIVITÉ ?

- Collectivités locales :
Communes, EPCI, Pays, Conseils
Départementaux et Régionaux,
- Administration centrale ou services
déconcentrés,
- Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement
et du logement (DREAL),
- Direction Départementale des
Territoires (DDT),
- Agences d'urbanisme,
- Bureaux d'études,
- Sociétés d'économie mixte,
- Parcs naturels,
- Chambres consulaires : agriculture,
artisanat et industrie,
- Associations.



LES MISSIONS EN ENTREPRISE

(Liste de missions non exhaustive)

- Coordonner à l'échelle d'un territoire les projets de valorisation et de préservation du patrimoine naturel et bâti,
- Établir des diagnostics sur l'environnement et sur le paysage,
- Œuvrer pour la valorisation des paysages et alerter sur l'impact paysager et environnemental des projets d'aménagement,
- Construire, renseigner et utiliser un système d'information géographique,
- Élaborer des diagnostics PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial),
- Œuvrer pour le développement local : tourisme local, voies vertes, etc.,
- Mettre en place des observatoires des territoires,
- Mettre en œuvre des outils de transition écologique des territoires,
- Concevoir des projets de paysage dans les projets de développement.



LES ENSEIGNEMENTS À L'UNIVERSITÉ

OUTILS ET MÉTHODES

- Repères juridiques et géographiques,
- Systèmes d'information géographique,
- Techniques d'expression écrite et orale en milieu professionnel,
- Insertion professionnelle (MOIP),
- Langue vivante,
- Travaux intermédiaires,
- Exploitation et mise en forme des données.

ATELIERS COLLECTIFS (AU CHOIX)

- Paysage et environnement ou études urbaines.

COMPÉTENCES JURIDIQUES

- Géographie du droit,
- Droit de l'urbanisme,
- Droit de l'environnement.

PLANIFICATION DES TERRITOIRES

- Planification générale des territoires,
- Action publique et développement durable,
- Enjeux contemporains de la gouvernance territoriale,
- Évaluation des politiques publiques territoriales,
- Commande publique et aménagement.

APPROFONDISSEMENTS THÉMATIQUES

- Démarches participatives,
- Acteurs et outils de la maîtrise foncière et de l'aménagement urbain,
- Risques environnementaux,
- Politiques patrimoniales,
- Habitat et urbanisme durables.

ATELIER DE PROJET ET RÉPONSE À UNE COMMANDE

- Démarche de projet,
- Travail d'étude et de recherche.

● PROJET TUTORÉ

- Développement de travaux individuels ou en groupe, permettant l'application des acquis de la formation lors d'exercices réels sur une problématique concrète.

● MÉMOIRE / RAPPORT

- Réalisation d'une étude confiée par l'entreprise d'accueil (synthèse des résultats dans un mémoire/un rapport et soutenance devant un jury).



LA DURÉE DE LA FORMATION

- 1 an



PRÉ-REQUIS DE LA FORMATION

- Être titulaire d'une première année de master ou d'un diplôme équivalent à bac+4 :
 - Droit,
 - Géographie,
 - AES,
 - Paysage,
 - Architecture,
 - Écologie
 - Histoire
 - Économie

OÙ SUIVRE cette formation ?



FACULTÉ DE DROIT D'ÉCONOMIE
ET DES SCIENCES SOCIALES

50 avenue Jean Portalis
37206 Tours



université
de **TOURS**